

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET** : Lancement de la procédure de Délégation de Service Public pour le cinéma de Plateau d'Hauteville

Séance du 27 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept janvier, à dix-huit heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique le vingt et un janvier deux mille vingt et un, se sont réunis (en raison de la COVID-19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents :**

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOU, Didier BOURGEOU, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ, Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER.

**Membres absents excusés avec pouvoir : 2** Stéphane LYAUDET (pouvoir à M. Phillippe EMIN)  
Sonia ZANI (pouvoir à Mme Eliane MERMILLON)

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 0**

**Membres absents : 0**

**Secrétaire de séance** : Mme Jessie MARIN.

**Soit : 27 présents.**

**Vu** les articles L. 1411-4 et L. 1413-1 du code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la saisine du comité technique et l'avis favorable en date du 11 décembre 2020 ;

**Vu** le rapport de présentation du maire annexé à la présente délibération ;

Les membres de la commission DSP, à l'unanimité des membres titulaires, valident l'ouverture d'une nouvelle procédure de DSP de type ouverte (candidature et offre simultanée) par affermage, pour l'exploitation du cinéma et proposent au conseil :

- D'approuver le principe de recours à une délégation de service public, sous forme d'affermage, pour la gestion et l'exploitation du cinéma le Novelty pour une durée de 6 ans,

- D'approuver les caractéristiques des prestations que devra assurer le délégataire, telle que présentées dans le présent rapport ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes les démarches et prendre toutes les décisions utiles à l'exécution de la présente délibération, en particulier pour la mise en œuvre et le bon déroulement de la procédure de délégation de service public.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **APPROUVE** le principe de recours à une délégation de service public, sous forme d'affermage, pour la gestion et l'exploitation du cinéma le Novelty pour une durée de 6 ans,
- **APPROUVE** les caractéristiques des prestations que devra assurer le délégataire, telle que présentées dans le présent rapport ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches et prendre toutes les décisions utiles à l'exécution de la présente délibération, en particulier pour la mise en œuvre et le bon déroulement de la procédure de délégation de service public.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

